

Les jeudis après-midi (hors vacances scolaires) entre 14 et 16 heures, selon l'activité pratiquée, la mairie du Teich propose à ses retraités de découvrir différentes Activités Physiques et Sportives. Ce Temps Libre Multisports a pour objectif la pratique de diverses activités sportives pour préserver sa condition physique et créer du lien social.

**1 : Conditions d'admission :**

Le Temps Libre Multisports Seniors est ouvert à toutes les personnes retraitées résidants sur la commune du Teich. L'effectif est limité à 22 personnes.

**2 : Frais d'inscription :**

Ils sont calculés sous la forme d'un forfait annuel sur la base du taux d'effort conformément à la délibération qui sera présentée au conseil municipal du 28 juin 2019. Ce taux d'effort est de :

QF (Quotient Familial) X 0.1 % pour une personne inscrite.

QF (Quotient Familial) X 0.09 % pour deux personnes inscrites du même foyer fiscal.

Le tarif du Temps Libre Multisports Seniors pour l'année se calcule de la manière suivante :

Taux d'effort X 33 (nombre de séances) X 1.5 (temps moyen d'une séance)

Par exemple, pour une personne inscrite avec un QF de 1000, la cotisation pour l'année sera de :  
 $1000 \times 0.1\% \times 33 \times 1.5 = 49.50$  Euros.

Un montant minimum de 37 Euros et un montant maximum de 99 Euros ont été fixés par délibération du conseil municipal.

NB : Pour obtenir votre QF, vous devez vous connecter sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), aller sur demande en ligne, se connecter sur votre compte et cliquer sur demande d'attestation de quotient familial. Sans attestation, il faudra fournir l'avis d'imposition 2018. A défaut, le tarif maximum sera appliqué.

**3 : Assurance :**

Les participants doivent fournir une attestation d'assurance responsabilité civile dans le cadre d'activités de loisirs.

**4 : Santé :**

Les participants doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

Le Temps Libre Multisports Seniors s'engage à tout mettre en œuvre pour préserver l'intégrité et la sécurité des participants. En cas d'accident, les éducateurs feront appel aux services médicaux d'urgence si l'état de la personne le nécessite.

**5 : Tenue :**

Les pratiquants devront avoir une tenue adaptée à la pratique des activités physiques et sportives : chaussures de sport, survêtement ou short, tee-shirt, casquette ou k-way et petite bouteille d'eau.

**6 : Perte ou vol :**

Il est fortement déconseillé de venir avec des objets de valeur, le Temps Libre Multisports Seniors décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.